



Rapport d'activités



REÇU EN PREFECTURE
Le 23/06/2026
Application agréée E-legalite.com



Loison-sous-Lens



Aix-Noulette



Cuinchy

Norrent-Fontes



SOMMAIRE

1

Contexte mobilités

Le réseau TADAO
4-6

Le réseau en quelques chiffres
6

Les objectifs de mobilités
7

2

2025

Technologie et développement durable
10-13

Modes doux et accessibilité
14-21

Vie du réseau
22-33

3

Ressources

Bilan financier
34-36

Bilan social
37-40

Juridique et marchés publics
41

Contexte mobilités

1

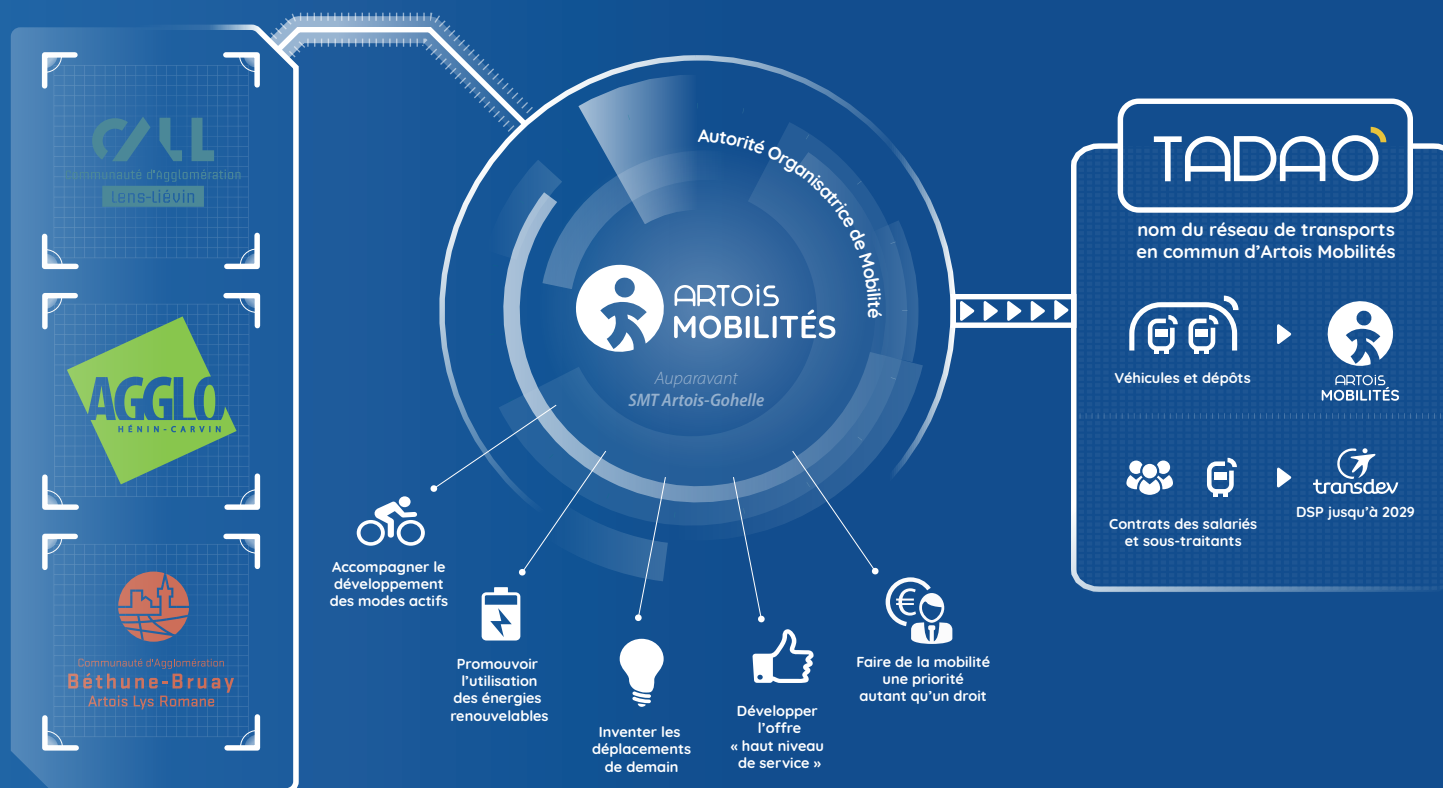
Artois Mobilités est une autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Cet établissement public est composé de 21 élus titulaires issus de trois communautés d'agglomération, 7 de Lens-Liévin (CALL), 7 d'Hénin-Carvin (CAHC) ainsi que 7 de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). Artois Mobilités organise et gère la mobilité pour 650 000 personnes, sur un territoire de près de 1 000 km² qui compte 150 communes.

Lorsqu'on parle d'Artois Mobilités, on pense immédiatement à son réseau de transports en commun TADAO. Mais il serait réducteur de s'arrêter à cette seule compétence. En effet, comme son nom l'indique, la structure gère toutes les mobilités du territoire. Du développement des modes actifs, des services, en passant par le covoiturage ou encore les questions d'accessibilité, Artois Mobilités est l'outil de nos 3 agglomérations destiné à faciliter la vie et la ville.



Ressort territorial
d'Artois Mobilités

Le réseau TADAO est exploité en Délégation de Service Public (DSP 2024/2029). Les dépôts, les bus et tous les matériels appartiennent à Artois Mobilités qui délègue à un opérateur privé (Transdev Artois-Gohelle) l'exploitation du réseau. Pour être plus précis, Transdev s'engage à le faire fonctionner selon les souhaits d'Artois Mobilités (lieux desservis, fréquences de passage, amplitudes horaires...).



Délégation de la compétence «Mobilité»

Délégation de service public

LE RÉSEAU TADAO

Le réseau TADAO est le 7^e réseau de transport en commun français en nombre d'habitants, à savoir près de 650 000.

Il s'articule aujourd'hui autour de 7 lignes de bus à haut niveau de service et 56 lignes régulières. Pour répondre à toutes les problématiques de mobilités, de nombreux services viennent compléter cette offre : transports à la demande, navettes à destination des parcs d'activités, circuits scolaires, navettes de proximité, prise en charge des personnes à mobilité réduite, autopartage, covoiturage subventionné.

Ainsi construit, le réseau TADAO offre des solutions à tous et sur les 150 communes du territoire, à partir de 5 €/mois (Bus + TER illimités, à l'intérieur du périmètre).

LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Le périmètre TADAO compte plus de 3 515 points d'arrêt répartis sur les 150 communes qui sont toutes desservies, soit par une ligne régulières, soit par un transport à la demande..

En plus des 59 lignes régulières, 270 circuits scolaires viennent compléter l'offre de transport. Ces services sont ouverts à toutes les catégories d'usagers.

Les 520 bus du réseau TADAO parcourent chaque année plus de 14 millions de kilomètres et enregistrent 60 000 validations par jour en moyenne.

presque **520** véhicules
Environ 40% en propre
et 60% en sous-traitance

14 millions de km
parcourus en 2025

3 515
points d'arrêts

59 lignes régulières

270 circuits scolaires

LES OBJECTIFS DE MOBILITÉS

Le Plan de déplacements urbains (PDU), document de référence d'Artois Mobilités, indique l'ambition des élus du territoire. Offrir aux habitants un réseau performant, plus accessible et toujours plus durable. Dans les faits, cela se traduit par l'ambition de doubler la fréquentation entre 2019 et 2030.

Pour ce faire, le réseau TADAO a entièrement été revu au printemps 2019 avec la mise en place de 7 lignes de bus à haut niveau de service. Dans la quête d'une mobilité plus performante et plus verte, ce nouveau réseau est le meilleur outil pour convaincre des habitants d'utiliser davantage les transports en commun. L'information en temps réel, les fréquences de passages élevées, la priorité donnée aux bus, des véhicules plus propres... sont autant d'atouts qui permettent au réseau TADAO de convaincre certains de laisser leur voiture au garage de temps à autre. C'est ainsi que le réseau TADAO, sous l'impulsion des élus du territoire, œuvre, à son échelle, en faveur du développement durable.

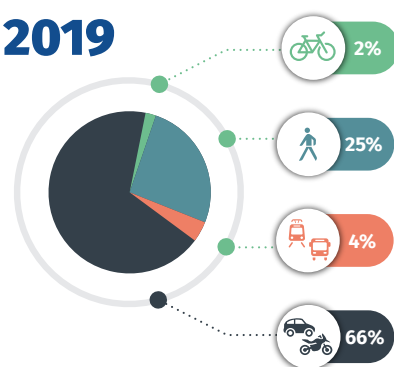
Le verdissement de la mobilité passe aussi par les modes actifs. Une révision du schéma cyclable s'est achevée en 2023, des itinéraires cyclables ont été créés dans le cadre de la mise en place des lignes BHNS, des abris vélos sécurisés ont été déployés dans les principaux pôles d'échanges du territoire et des biclos classiques ou électriques en location complètent l'offre vélo.

Enfin, Artois Mobilités s'évertue à proposer une offre de mobilité la plus complète et cohérente possible. Ainsi, en complément des solutions de transports en commun, le covoiturage quotidien est subventionné sur le territoire. Gratuit pour les passagers et rémunéré pour les conducteurs. Le partage d'un véhicule permet de répondre à plusieurs enjeux : limitation des frais de transport, diminution de la congestion routière et réduction de l'impact environnemental.

Objectifs de répartition des parts modales du PDU

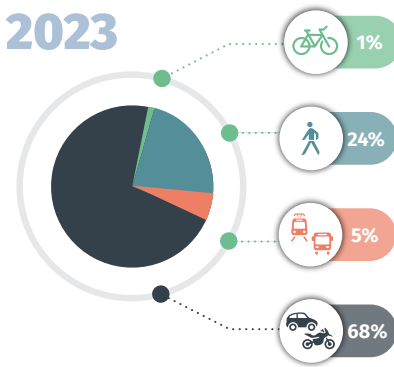
POINT DE DÉPART

2019



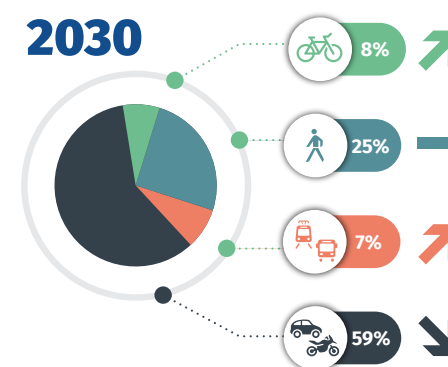
POINT D'ÉTAPE

2023



OBJECTIF

2030



2025

2

L'année 2025 a été une nouvelle étape déterminante pour Artois Mobilités. Dans un contexte marqué par des enjeux environnementaux, sociaux et économiques toujours plus pressants, notre engagement en faveur d'une mobilité durable, inclusive et innovante n'a jamais été aussi fort.

Grâce à la mobilisation de nos équipes, à la confiance de nos 3 agglomérations et 150 communes membres et à l'adhésion croissante des usagers, l'offre de mobilité a poursuivi sa progression et l'usage du réseau TADAO a profité de la prise en charge des abonnements pour une partie des habitants.

Chaque action menée cette année s'est inscrite dans une vision commune : faire de la mobilité une priorité pour notre territoire, réduire l'empreinte carbone de nos déplacements tout en améliorant le quotidien de celles et ceux qui font vivre notre territoire. Très concrètement durant cette année 2025, le réseau a progressé tout en préparant la révolution du passage à la gratuité totale au 1er janvier 2026.

Les défis restent nombreux, mais les résultats obtenus en 2025 nous confortent dans les choix qui sont les nôtres. Ce rapport d'activités est l'occasion de revenir sur les faits marquants de 2025, qui restera la dernière année où un titre valide était nécessaire pour emprunter nos bus.

Laurent Duporge
Président d'Artois Mobilités





Technologie et développement durable

A.1 Veille technologique Page 10

A.2 Innovation Page 11

A.3 Billettique et Système d'Aide
à l'Exploitation et à l'Information
Voyageurs Page 11

A.4 Études internes Page 12

A.5 Développement Page 13

A.6 Opérations liées aux travaux
Page 13



Modes doux et accessibilité

B.1 Mise en place du pôle d'échanges de la
Cité des Cheminots à Béthune Page 14

B.2 Implantation de 3 box à vélos à la gare de
Calonne-Ricouart Page 15

B.3 Abris vélo sécurisés Page 16

B.4 Service Biclo Page 16

B.5 Travaux d'aménagement Page 17

B.6 Études d'aménagement Page 19

B.7 Mise en accessibilité des quais Page 21



Vie du réseau

C.1 Gratuité partielle des transports TADAO en 2025 Page 22

C.2 Championnats du monde de cyclo-cross à Liévin Page 23

C.3 Enquête mobilité locale Page 24

C.4 Billettique intégrée Page 24

C.5 Enquête Intégration tarifaire Page 24

C.6 Premier bilan du projet Bulles Page 24

C.7 Participation au Cercle LEMON 2025 Page 25

C.8 Réunion décentralisée du GART Page 25

C.9 Mobilité des agents du Centre hospitalier d'Hénin Page 26

C.10 Ambition France Transport Page 26

C.11 4 Jours de Dunkerque et du Tour de France Page 26

C.12 Nouveautés de la rentrée 2025 Page 27

C.13 Constitution d'un atlas des trafics par axes Page 29

C.14 Rencontres nationales du transport public à Orléans Page 29

C.15 Deuxième colloque TADAO Page 30

C.16 Commande et livraison de nouveaux véhicules Page 31

C.17 Navette Bollaert-Dellelis Page 32

C.18 Conférence de Presse gratuité réseau TADAO Page 33

A

Technologie et développement durable



A.1 VEILLE TECHNOLOGIQUE

Le pôle Innovation et système d'information (PISI) assure tout au long de l'année un travail de veille sur différents sujets :

- ⇒ **Technologies relatives aux systèmes de comptage (stéréo image, Laser)**
- ⇒ **Mise en place de systèmes de caméras 4G**
- ⇒ **Mise en place de systèmes de BIV 4G**
- ⇒ **Technologies relatives aux écrans epaper couleur**
- ⇒ **Technologies relatives aux flux de données cartographiques dans le cadre d'un portail de données partagées**

A.2 INNOVATION

⇒ Participation au parlement des territoires de la Région Hauts de France sur le sujet de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la prise de décision

L' IA POUR LA PRÉVISION ET L'AJUSTEMENT DYNAMIQUE DE L'OFFRE

DE L'OUTIL A LA DECISION



A.3 BILLETTIQUE ET SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION ET À L'INFORMATION VOYAGEURS

⇒ Suivi du fonctionnement opérationnel des Interfaces entre TADAO et France Travail dans le cadre du projet « tous à bord » afin d'automatiser l'attribution des aides liées aux transports en commun TADAO spécifiques aux demandeurs d'emploi.

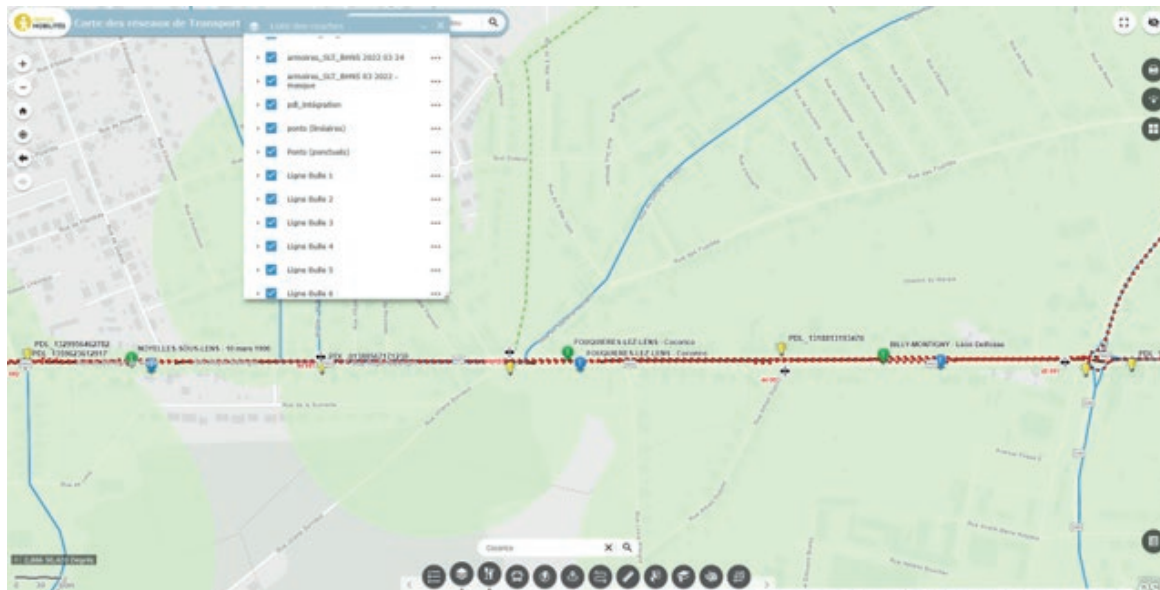
⇒ Commande et installation des équipements SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et l'Information Voyageurs) pour les 48 véhicules commandés en 2025 (en propre et pour les sous-traitants)

⇒ Participation aux Groupes de Travail billettiques et Information voyageurs de Hauts de France Mobilités

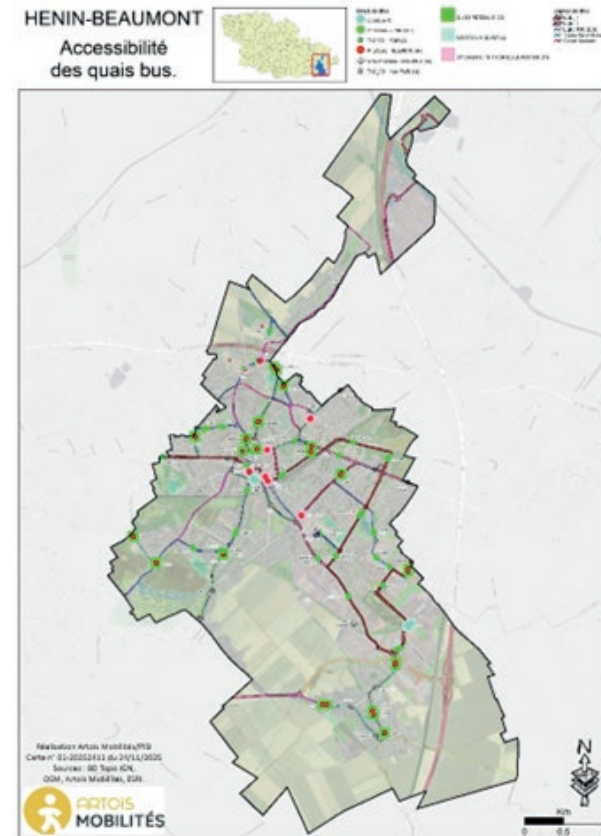
⇒ Suivi du fonctionnement opérationnel de la version 2 de la Gestion Technique Centralisée (GTC) des systèmes (identification et comptage des dysfonctionnements) et anticipation de l'intégration des bornes de rechargements dans la GTC.

A.4 ÉTUDES INTERNES

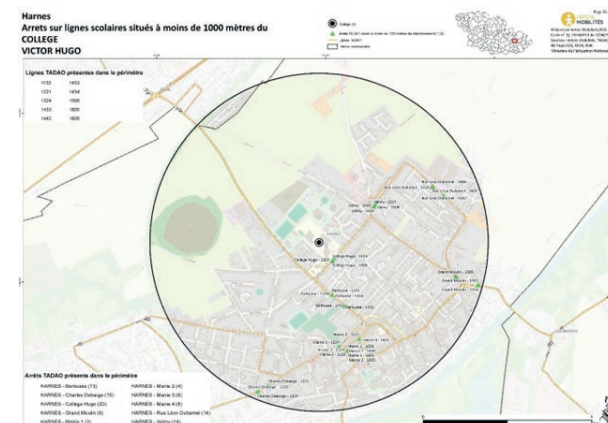
- ⇒ Contrôle qualité et import-export des données liées à la géographie (TADAO, SDIS, Agence d'urbanisme),
- ⇒ Enrichissement continu de l'appliquet cartographique d'Artois Mobilités,
- ⇒ Suite des études de faisabilité de la mise en accessibilité des quais bus,
- ⇒ Élaboration du cahier des charges des adaptations du logiciel COGNIBIZ à l'exploitation des cellules de comptage. Statistiques liées aux montées par villes, par mois, par bulle, par ligne, par an,
- ⇒ Traitement des données de l'enquête mobilité et statistiques des flux de déplacements,
- ⇒ Réalisation de cartographies en appui du bilan loti. Montées journalières par arrêts,
- ⇒ Inventaires des arrêts scolaires,
- ⇒ Réalisation de cartographies pour les dossiers d'urbanisme relatifs à l'installation des sanitaires destinés aux conducteurs.



Portail cartographique d'Artois Mobilités



Étude de faisabilité de la mise en accessibilité des quais sur la commune d'Henin-Beaumont



Inventaire des arrêts scolaires situés à une distance de moins de 1 km des établissements scolaires d'Harnes

REÇU EN PREFECTURE
Le 23/06/2026
Application agréée E-legalite.com

A5. OPÉRATIONS LIÉES AUX TRAVAUX

- ⇒ Suivi de la gestion de la station hydrogène via les revues trimestrielles et suivi des différents points concernant le changement des rampes de remplissage des bus H2
- ⇒ Installation des systèmes d'information voyageurs et de la billettique au sol lors de la mise en place de nouveaux quais
- ⇒ Exécution du projet et mise en service du système de comptage des usagers sur l'ensemble des véhicules du réseau TADAO dans le cadre de la gratuité du réseau afin de mesurer l'utilisation des plus de 500 véhicules composant le parc (Bus et Cars). La billettique est abandonnée le 1er janvier 2026 du fait de la gratuité : 511 véhicules ont été équipés au 31 décembre 2025.

Marque des véhicules	Nombre
FAST	1
HEULIEZ	30
IRISBUS	69
IVECO	201
MERCEDES	169
SETRA	8
SOLARIS	4
VOLVO	27
YU TONG	2
Total	511



Cellule compteuse

A.6 DÉVELOPPEMENT

- ⇒ Participation aux Groupes de Travail billettiques et Information voyageurs de Hauts de France Mobilités
- ⇒ Suivi du fonctionnement opérationnel de la version 2 de la Gestion Technique Centralisée des systèmes (identification et comptage des dysfonctionnements) et anticipation de l'intégration des bornes de rechargements dans la GTC.
- ⇒ Etude pour l'électrification du dépôt de Houdain en vue de l'installation de bornes de recharge pour bus électriques

B

Mode doux et accessibilité



B.1 MISE EN PLACE DU PÔLE D'ÉCHANGES DE LA CITÉ DES CHEMINOTS À BÉTHUNE

Dans le cadre de sa politique de développement de l'intermodalité et d'amélioration de l'accessibilité du réseau de transports, Artois Mobilités, en lien avec les collectivités partenaires et le réseau TADAO, a accompagné la mise en place du pôle d'échanges de la Cité des Cheminots à Béthune.

Ce nouvel aménagement vise à faciliter les correspondances entre les différents modes de déplacement, notamment les lignes de bus et l'accès à la gare SNCF.



B.2 IMPLANTATION DE 3 BOX À VÉLOS À LA GARE DE CALONNE-RICOUART

Ces box permettent de ranger chacun deux vélos de façon indépendante. Idéale pour les utilisateurs réguliers du TER qui ne peuvent pas toujours embarquer leur vélo à bord du train, cette solution de stationnement ne nécessite pas d'abonnement ou de démarche préalable. Un simple cadenas personnel permet de verrouiller la porte du box.

Box à vélo - Calonne-Ricouart



B.3 ABRIS VÉLO SÉCURISÉS

⇒ Évolution des conditions d'accès

Avec la mise en place de la gratuité du réseau de bus TADAO, le système billettique qui était également utilisé pour contrôler l'accès aux abris à vélos sécurisés va disparaître. L'année 2025 est donc une année de transition vers un nouveau système de contrôle d'accès progressivement déployé sur les différents abris gérés par Artois Mobilités et TADAO.

⇒ Implantation d'un abri à vélo sécurisé sur l'aire de covoiturage d'Aix-Noulette

Implantation d'un abri à vélos sécurisé sur l'aire de covoiturage d'Aix-Noulette ; cette aire de covoiturage a été récemment agrandie. Une partie de l'extension est dédiée au stationnement vélo pour encourager les passagers à rejoindre l'aire en vélo. Un aménagement cyclable permet d'ailleurs de relier l'aire de covoiturage à Sains-en-Gohelle d'un côté et Aix-Noulette de l'autre.

Abri à vélos d'Aix-Noulette



B.4 SERVICE BICLO

Concernant le service de location Biclo, les locations 2025 se sont réparties comme suit (tous types de vélos confondus) :

⇒ **348 locations de 1 mois,**

⇒ **36 locations de 6 mois,**

⇒ **10 locations de 9 mois.**

Vélo à assistance électrique MOKA



Vélo pliant électrique E-Folding



Dans le cadre du développement du service, 17 vélos à assistance électrique MOKA et 4 vélos pliants électriques E-Folding ont été commandés puis réceptionnés au mois de juin.

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/06/2026

Application agréée E-legalite.com

39_DE-062-256204165-20260618-2026_34_CS-

B.5 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

- ⇒ Entretien et amélioration des installations de SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore). Artois Mobilités intervient au quotidien sur l'état des quelque 224 carrefours dont nous avons la gestion. Entretien du patrimoine bâti et routier, des espaces verts des P+R et viabilisation hivernale.
- ⇒ La **programmation du carrefour** entre le site propre et la rue du 1^{er} mai à Haillicourt a été modifiée à la suite du dernier accident entre un véhicule léger et un de nos bus. La priorité bus a été supprimée pour plus de sécurité.
- ⇒ Suite à l'aménagement d'un parking à la gare de Lillers, des travaux ont été entrepris afin de **réaliser un carrefour à feux** rue du Château Relingue, rue d'Harionville et Général de Gaulle. La mise en service a été réalisée en septembre.
- ⇒ Une réflexion a été lancée en octobre sur l'**amélioration de la vitesse commerciale de la Bulle 5** entre la sortie de Carvin et la gare de Libercourt
- ⇒ Suivi des travaux à Harnes dans le cadre de l'équipement de 2 carrefours à feux pour le BHNS Route de Lille et avenue de la Fossée et Route de Lens rues Stalingrad et Voltaire
- ⇒ Lancement du **comptage** de véhicules sur les carrefours Delbecque et Sadi Carnot à Beuvry et chaussée Brunehaut à Calonne Ricouart
- ⇒ Des travaux d'aménagement ont été réalisés afin d'améliorer les conditions d'accueil des conducteurs du réseau, avec le déplacement d'un **sanitaire autonome** de Cauchy-à-la-Tour vers Lillers. Cette opération s'est accompagnée de la création d'une plateforme en béton permettant une installation pérenne et adaptée de l'équipement.

⇒ Ouverture de la Maison de la Mobilité TADAO à Lens

Après une phase de travaux d'une durée de 6 mois, la nouvelle Maison de la Mobilité Tadao a ouvert à Lens fin décembre, juste en face du quai 2 de la gare routière. Cet espace, inauguré le 3 janvier 2026, permet d'améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des usagers, en facilitant l'accès aux services et aux offres de mobilités du réseau.



⇒ Travaux au siège Artois Mobilités

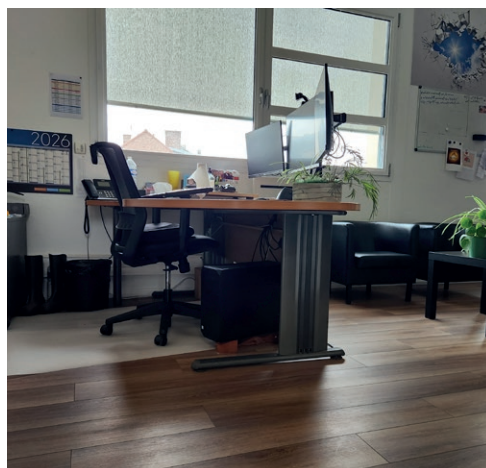
- La structure a augmenté la puissance de ses bornes IRVE afin d'améliorer la recharge des véhicules électriques. La puissance est désormais portée à 250 kVA, ce qui permet une recharge plus rapide et plus efficace. Cette amélioration répond aux besoins actuels des utilisateurs et accompagne le développement de la mobilité électrique.

- Des travaux de rénovation du sol ont été réalisés dans un des bureaux du service communication, suite à l'apparition de trous dans la dalle.

- Une modification du système d'accès de la porte d'entrée située côté parking a été réalisée ainsi que la pose de deux nouveaux contrôles d'accès Salto (porte d'accueil et porte d'accès secours).



Nouvel accès SALTO



Nouveau revêtement de sol



Station service Washington



⇒ Création d'une Station-service (dépôt de Béthune):

Les travaux ont débuté en avril avec la construction d'un auvent métallique ainsi que l'aménagement des voiries. La réception du chantier et la mise en service de la station-service sont intervenues en septembre 2025.

L'objectif de cette réalisation est de permettre l'installation d'une station-service destinée aux bus du réseau qui y sont affectés. L'aire de stockage comprend une cuve de gazole d'une capacité de 50 000 litres, une autre d'AdBlue d'une capacité de 10 000 litres ainsi qu'une cuve OLEO100 (Colza) de 50 000 litres.

Ces cuves ont été implantées sur une dalle en béton intégrant deux pistes de ravitaillement ainsi qu'une aire dédiée au dépôtage.

B.6 ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT

Régulièrement les communes ou les communautés d'agglomération sollicitent Artois Mobilités dans le cadre de leur projet d'aménagement. En 2025, Artois Mobilités a ainsi pu participer à de nombreux échanges :

Côté CABBALR

- ⇒ l'itinéraire de l'Eurovéloroute 5 avec la ville de Bruay-La-Buissière (raccordements sur les carrefours en gestion Artois Mobilités)
 - et le réaménagement de la rue de Budapest à Béthune,
 - le futur Pôle Gare avec la ville d'Isbergues.
 - le futur Pôle Gare avec la ville de Lillers.
 - le futur Pôle gare avec la ville de Nœux-Les-Mines
 - le projet d'aménagement des places Joffre et République avec la ville de Béthune
- ⇒ aux échanges avec la ville de Bruay pour l'aménagement du carrefour Briquet / Gâtinais.
- ⇒ aux échanges avec la ville d'Auchel pour la modification du carrefour Jaurès / Rimbaud.
- ⇒ aux échanges avec la ville de Béthune pour les futurs travaux d'Alimentation en Eau potable

Côté CALL

- ⇒ aux échanges avec la CALL et la ville de Lens pour l'aménagement de la route de Béthune.
- ⇒ à la préparation de la fête de la musique avec la ville de Sallaumines.
- ⇒ aux échanges avec la ville de Lens et la CALL pour le réaménagement du secteur sud.
- ⇒ aux échanges avec la ville d'Avion concernant son Nouveau Projet National Renouvellement Urbain du quartier de la République impactant l'itinéraire de la Bulle 3 et 2 carrefours en gestion Artois Mobilités
- ⇒ aux échanges avec la ville de Harnes sur les aménagements prévus route de Lille.
- ⇒ aux échanges avec la ville d'Avion pour la modification de programmation du carrefour G. Sand.
- ⇒ aux échanges avec la ville de Lens sur l'aménagement de la cité du 12/14
- ⇒ à des rencontres pour les aménagements BHNS dans l'enceinte du Nouvel Hôpital métropolitain de l'Artois (NHMA).
- ⇒ aux échanges avec la ville de Lens et l'ADAV pour la gestion des cyclistes dans les carrefours en gestion par Artois Mobilités
- ⇒ aux échanges avec la CALL sur le projet ERBM cité Bellevue à Harnes impactant l'itinéraire de plusieurs arrêts de la ligne 33

Côté CAHC

- ⇒ à l'accompagnement de la ville de Courrières pour l'aménagement de la rue du Gal Leclerc.
- ⇒ Aux échanges avec la ville d'Hénin-Beaumont sur le projet ERBM Cité Darcy impactant plusieurs arrêts des lignes 19 & 21

À l'échelle du territoire

- ⇒ Aux échanges avec le CD62 pour le programme de travaux 2025 et l'ensemble des travaux menés sur le territoire afin d'identifier les impacts sur l'exploitation du réseau.
- ⇒ Présentation des voies BHNS en webinaire et au congrès de l'ATEC (Association pour le développement des Transports, de l'Environnement et de la Circulation en collaboration avec le CEREMA

Sinistres

⇒ **sur les bordures de couloir bus**

Les bordures qui délimitent les sites propres BHNS, dites bordures de GLO, se dégradent anormalement sur les territoires de la CALL et de la CAHC. Une expertise a été menée en 2022 et l'instruction en 2023.

Des réparations provisoires en mars et avril ont permis la mise en sécurité des secteurs touchés et préparent un marché de maîtrise d'œuvre pour pouvoir entreprendre les réparations définitives aussitôt connues les origines des désordres. La phase de faisabilité du projet de reprise a été validée par la MOE. Le marché pour la reprise des bordures a été lancé en septembre et attribué en décembre.

⇒ **sur les bornes IMAWA à Hénin-Beaumont**

Un accord amiable a été trouvé en juin pour une reprise des éléments défectueux.

⇒ **sur la place de la Marne à Houdain**

Lancement d'une expertise suite à une dégradation prématurée de la chaussée

Réseaux sous les voies BHNS

Sur le territoire de la CALL, la rétrocession a été finalisée au cours du premier semestre. Des travaux de reprises mineures ont été réalisés durant le mois de juillet. Concernant la CABBLR la rétrocession est toujours en cours.

Concernant la CAHC, les rétrocessions sont également achevées. Des réunions de travail sont organisées par commune afin d'examiner les travaux réalisés en DMOA. Par ailleurs, Artois Mobilités a procédé à la retransmission de l'ensemble des DOE (Dossier d'Ouvrage Exécuté) sur les secteurs concernés.

B.7 MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS

Le réseau compte exactement **3 553 points d'arrêt**. Pour permettre à tous de profiter des transports en commun, 65 quais ont été mis en accessibilité sur les communes en 2025 :

- ⇒ 2 sur Ablain Nazaire,
- ⇒ 7 sur Aix Noulette,
- ⇒ 13 sur Avion,
- ⇒ 4 sur Bouvigny Boyeffles,
- ⇒ 10 sur Haillicourt,
- ⇒ 10 sur Hersin-Coupigny
- ⇒ 4 sur La Comté
- ⇒ 14 sur Bruay-La-Buissière
- ⇒ 1 sur Lens

Fidèle usagère PMR du réseau TADAO



C

Vie du réseau



C.1 GRATUITÉ PARTIELLE DES TRANSPORTS TADAO EN 2025 : PRISE EN CHARGE DES ABONNEMENTS

Au 1^{er} janvier 2025, les communautés d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) et d'Hénin-Carvin (CAHC) ont mis en place un dispositif visant à prendre en charge le coût des abonnements annuels du réseau de transport public TADAO pour leurs habitants. Cette mesure, adoptée par les élus locaux en 2024, s'inscrit dans une stratégie de facilitation de l'accès à la mobilité pour tous, en particulier face aux enjeux économiques et environnementaux actuels.

Pour l'année 2025, les abonnements annuels TADAO (tous types confondus : Jeune, Tout Public, Senior, Solidaire, etc.) ont été pris en charge financièrement par la CALL et la CAHC pour les résidents des communes de ces deux agglomérations. Concrètement, cela signifie que le coût de l'abonnement est payé directement par l'agglomération via un portail centralisé ou en boutique TADAO, ce qui évite aux usagers d'avancer les frais.

C.2 PARTICIPATION DE TADAO AUX TRANSPORTS DES SUPPORTERS À L'OCCASION DES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLO-CROSS À LIÉVIN

À l'occasion de l'organisation du cyclo-cross international de février 2025 à Liévin, le réseau TADAO a été pleinement mobilisé afin d'assurer le transport des spectateurs entre les différentes zones de stationnement périphériques et le site de l'événement.

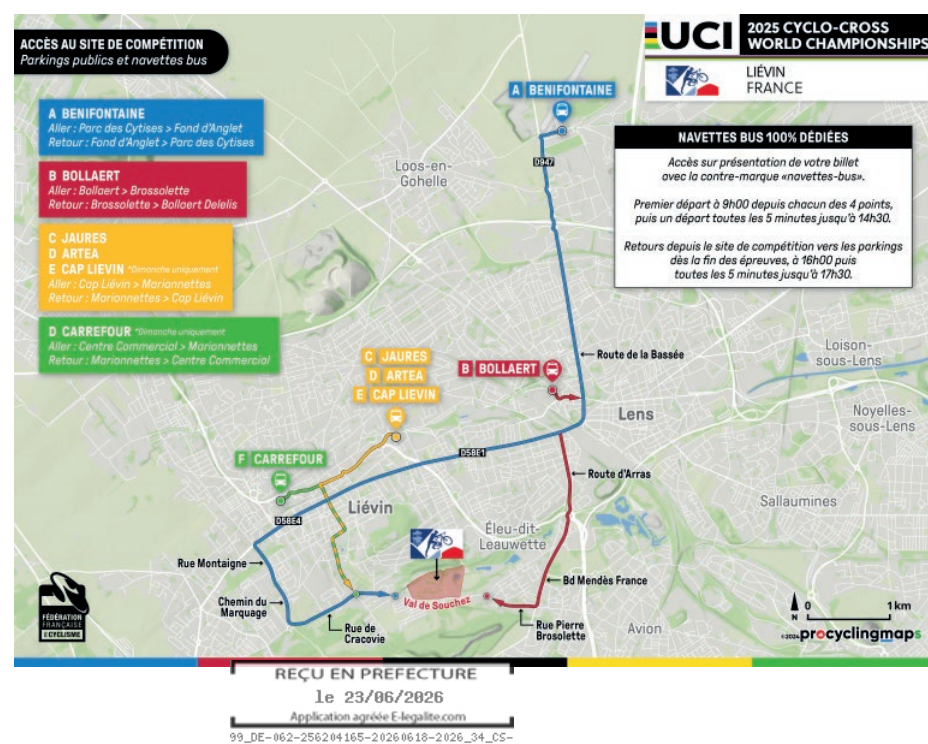
Compte tenu de l'ampleur de la manifestation et des contraintes de circulation et de sécurité mises en place autour du site, un dispositif spécifique de navettes a été déployé en lien avec Artois Mobilités, les collectivités locales et les organisateurs. L'objectif était de garantir un accès fluide, sécurisé et organisé pour plusieurs dizaines de milliers de visiteurs tout en limitant la congestion automobile à proximité immédiate du site.

Des parkings relais ont été identifiés autour de Liévin et des communes voisines. Depuis ces zones de stationnement, des navettes TADAO à haute fréquence ont assuré la prise en charge des spectateurs tout au long des journées de compétition. Les rotations ont été renforcées aux heures de pointe, tant à l'aller qu'au retour, afin de répondre aux pics de fréquentation et d'assurer un temps d'attente réduit.

Nous avons transporté presque 7 000 personnes le samedi et 18 000 le dimanche



NAVETTES DISPONIBLES



C.3 ENQUÊTE MOBILITÉ LOCALE

À la demande de la mairie, nous avons réalisé une enquête auprès des habitants de Bois-Bernard. Cette enquête a abouti en septembre 2025 à la mise en place de 2 destinations supplémentaires sur l'Allobus C : Centre d'Hénin-Beaumont et Centre commercial Aushopping de Noyelles-Godault.

C.4 BILLETTIQUE INTÉGRÉE

Le passage en 2026 à la gratuité rend désormais inutile le maintien d'un système billettique propre à Artois Mobilités. Néanmoins, l'émission de certaines cartes restera nécessaire, notamment pour l'accès aux TER et aux abris à vélos sécurisés. Dans ce contexte, Artois Mobilités a fait le choix de s'appuyer sur la billettique de Hauts-de-France Mobilités. Des échanges techniques ont été conduits tout au long de l'année afin de préparer ce basculement, programmé pour janvier 2026.

C.5 ENQUÊTE INTÉGRATION TARIFAIRE

Les résultats de l'enquête Intégration tarifaire nous ont été transmis en mars 2025. L'enquête montre un fort usage du train par les usagers du réseau avec leur abonnement TADAO, dans la continuité des années précédentes. Près de 60% des usagers du TER sur notre ressort territorial sont des abonnés TADAO. L'enquête montre également une grande stabilité dans cet usage.

C.6 PREMIER BILAN DU PROJET BULLES

Artois Mobilités a engagé un premier bilan du projet Bulles, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois. Ce travail d'évaluation vise à analyser les impacts du projet sur les déplacements des habitants, les conditions de circulation, l'environnement, ainsi que sur le développement et l'attractivité des zones urbaines traversées. Les premiers enseignements permettent d'apprécier les effets du dispositif et d'alimenter la réflexion sur son adaptation et son évolution à l'échelle du territoire.

<https://www.artois-mobilites.fr/la-mobilite-sur-le-territoire/bilanbhns/>



C.7 PARTICIPATION AU CERCLE LEMON 2025

Le 5 juin 2025, Artois Mobilités a participé au Cercle LEMON organisé à Mulhouse. Cet événement fut l'occasion de valoriser tout le travail mené par Artois Mobilités et TADAO sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour les faire gagner en autonomie dans leurs déplacements du quotidien.

C.8 RÉUNION DÉCENTRALISÉE DU GART

Le 27 mars 2025, le GART a organisé une réunion décentralisée chez Artois Mobilités sur le thème «Territoires et réseaux : défis économiques et choix énergétiques pour une transition écologique planifiée». Artois Mobilités était fier d'accueillir Alexandre MAGNY, Directeur du GART, et ses équipes pour une rencontre qui a offert un temps d'échanges riche et utile. Élus et techniciens des Hauts de France ont échangé sur la diversité de leurs missions «Transport».

Réunion du GART au dépôt TADAO de Grenay



C.9 MOBILITÉ DES AGENTS DU CENTRE HOSPITALIER D'HÉNIN-BEAUMONT

Artois Mobilités a participé aux travaux relatifs à la mobilité des agents du Centre hospitalier d'Hénin-Beaumont. Ces échanges ont permis de promouvoir les solutions de mobilité proposées sur le territoire, notamment le réseau de bus TADAO, ainsi que les dispositifs de covoiturage, particulièrement adaptés aux personnels soumis à des horaires décalés. Les discussions menées avec les représentants du personnel ont également mis en évidence la nécessité d'adapter certains horaires de lignes de bus. En réponse à ces besoins, l'horaire de la ligne 15 a été ajusté, avec un premier passage avancé à 6h15 depuis le 1er septembre, afin de permettre au personnel médical de débiter leur service à 6h30.

C.10 AMBITION FRANCE TRANSPORT

Les services d'Artois Mobilités ont participé aux travaux du GART visant à évaluer les besoins des AOM dans les années à venir. Ces travaux ont pu alimenter les débats de la conférence Ambition France Transport sur le financement de la mobilité qui a eu lieu en avril.

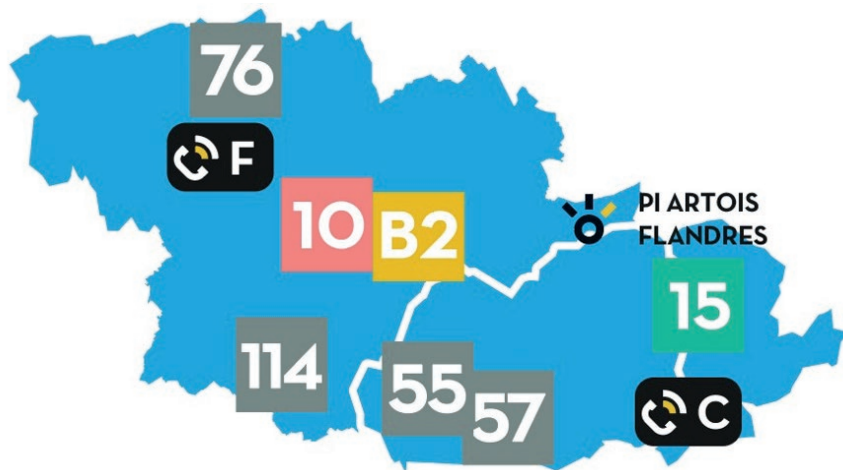
C.11 PARTICIPATION À L'ORGANISATION DES 4 JOURS DE DUNKERQUE ET DU TOUR DE FRANCE

Le printemps 2025 a été l'occasion de préparer le passage des 4 Jours de Dunkerque en mai et du Tour de France en juillet. La mission était le transport des forces de l'ordre sur les différents carrefours stratégiques, afin de garantir la sécurité des coureurs et le bon déroulement des épreuves.



C.12 LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2025

Au 1er septembre 2025, le réseau de transports en commun TADAO a évolué pour mieux répondre aux besoins de ses usagers. 10 lignes et 30 communes ont été concernées par des modifications d'itinéraires, de fréquences ou d'horaires, afin d'améliorer la desserte des zones d'habitation, des établissements scolaires et des pôles d'activités.



- ⇒ **Béthune / Bulle 2** : nouvel arrêt « Agglomération » entre les arrêts « Actipolis » et « Mont-Liébaut »
- ⇒ **Annezin, Vendin-les-Béthune et Oblinghem / Ligne 10** : La ligne 10 propose désormais des départs toutes les heures et dessert désormais la Zac du Petit Bois de la zone industrielle d'Annezin.
- ⇒ **Calonne-sur-la-Lys, Robecq, Saint-Floris et Saint-Venant / Ligne 76** : Horaire modifié de quelques minutes pour les premiers départs de la journée dans le sens Calonne-sur-la-Lys > Béthune.
- ⇒ **Divion et Ourton / Ligne 114** : Afin de permettre aux élèves du collège Henri Wallon de Divion d'emprunter la ligne 114 pour retourner à Ourton, les départs d'Europe à 13:35, 14:35 et 15:35 sont décalés à 13:40, 14:40 et 15:40. Les collégiens profitent du passage de la ligne 114 à l'arrêt « Château d'eau » à 13:47, 14:47* et 15:47*.
- ⇒ **Isbergues / Allobus F*** : nouvelles destinations : plateforme industrielle (société Aperam entre autres) ainsi que 12 nouveaux arrêts sur la commune : «Roupie», «Louis Dupont», «Rue du château», «Pâturelles», «Rue du Dr Bailliet», «Molinghem Église», «Rue de Lillers», «Le Bray», «Paul Lafargue», «Victoire», «Berguette» et «Mairie annexe»
- ⇒ **Norrent-Fontes / ALLOBUS F*** : L'Allobus F dessert désormais le Collège Chochoy. Rappel du fonctionnement : sur réservation, vous pouvez vous rendre à n'importe quel point d'arrêt de l'Allobus F situé sur les 28 communes concernées par ce service.

*Réservation par téléphone au 0.800.800.064 sur l'appli MyMobi ou sur tadao.fr dans la rubrique « Service à la demande »

- ⇒ **Avion / Ligne 35** : Entre les arrêts «Gare» et «Hôtel de Ville» à Avion, la ligne 35 n'emprunte plus les rues Octave Delcourt et Paul Lafargue. À la place, elle transite par la rue Raspail et la rue de la Bastille. Les arrêts «Colonel Fabien» et «Brossolette» fusionnent dans le cadre de la mise en accessibilité des quais. «Colonel Fabien» disparaît.
- ⇒ **Aix-Noulette, Bully-les-Mines, Bouvigny-Boyeffles et Sains-en-Gohelle / Ligne 55** : Un départ à la demande* supplémentaire en direction de Liévin pour arriver au centre commercial à 13h13.
- ⇒ **Ablain-St-Nazaire, Angres, Souchez, Lens et Liévin / Ligne 57** : La ligne dessert désormais la gare de Lens.
- ⇒ **Avion, Acheville et Méricourt / ALLOBUS C** : nouvelles destinations : arrêt «Espace Lumière» à Hénin-Beaumont et les arrêts «Europe», «Rufisque», «Wakefield», «Les rivières», «Cinéma», «Les vaches» et «Pommier» des zones commerciales Aushopping et Maison + / Rappel du fonctionnement : sur réservation, vous pouvez vous rendre à n'importe quel point d'arrêt de l'Allobus C situé sur les 9 communes concernées par ce service.

- ⇒ **Hénin-Beaumont, Carvin et Courrières / Ligne 15** : Les horaires de la ligne ont été modifiés afin de permettre : aux soignants d'arriver à l'hôpital d'Hénin-Beaumont à 6h15 pour prendre leur service à 6h30 et aux élèves du collège Saint Druon de rejoindre l'établissement suite aux modifications d'horaires des cours.
- ⇒ **Bois-Bernard et Drocourt / ALLOBUS C** : nouvelles destinations : arrêt «Espace Lumière» à Hénin-Beaumont et les arrêts «Europe», «Rufisque», «Wakefield», «Les rivières», «Cinéma», «Les vaches» et «Pommier» des zones commerciales Aushopping et Maison + / Rappel du fonctionnement : sur réservation, vous pouvez vous rendre à n'importe quel point d'arrêt de l'Allobus C situé sur les 9 communes concernées par ce service.

C.13 RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC À ORLÉANS

Lors des Rencontres nationales du transport public, organisées à Orléans le 5 novembre, les Challenges de la Mobilité 2025 ont récompensé sept lauréats pour leurs campagnes de communication et initiatives innovantes en faveur d'une mobilité plus inclusive, durable et attractive. Organisés depuis 2011 par le GIE Objectif transport public, ces challenges distinguent les actions menées entre septembre 2024 et septembre 2025 par les autorités organisatrices et les exploitants de transport, visant à encourager l'usage des transports publics.

LES CHALLENGES
DE LA RENTRÉE DU TRANSPORT PUBLIC



Parmi les lauréats, Artois Mobilités et Transdev Artois Gohelle (réseau TADAO) ont été distingués pour la meilleure initiative de transport public avec le projet « **L'École du bus** ».

Un programme qui s'appuie sur les professionnels du handicap pour adresser une communication adaptée aux personnes en situation de handicap, en particulier les personnes en situation de handicap cognitif. L'objectif est d'autonomiser ces personnes pour leurs déplacements.

C.14 CONSTITUTION D'UN ATLAS DES TRAFICS PAR AXES

Sur la base des résultats de l'EMC2 – Artois Mobilités a confié au CEREMA le soin de réaliser un atlas des flux sur les principaux axes du territoire à partir des réponses apportées par les habitants lors de l'enquête mobilité de 2023. Ce document permet de disposer d'un aperçu du trafic d'un axe dans le cadre de projets d'aménagement ou d'études. Il permettra aussi d'éclairer les évolutions futures des services de mobilité, et en particulier celles concernant le réseau TADAO.

C.15 SECOND COLLOQUE TADAO SUR : “L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DE DEMAIN”

Le jeudi 9 octobre 2025 s’est tenu le second colloque TADAO. Il avait cette année pour thème “L’intelligence artificielle au service de la mobilité de demain”

Axelle LEMAIRE, ancienne Secrétaire d’État chargée du Numérique et de l’Innovation a ouvert ce colloque avec une intervention intitulée « L’IA au service du territoire : comment ne pas en faire une fausse promesse ? »

Ensuite un débat a porté sur :

- ⇒ Quels nouveaux usages pour l’IA sur le territoire ?
- ⇒ Comment accompagner son déploiement à l’échelle locale ?
- ⇒ Comment innover et travailler ensemble avec ces technologies ?

en présence de :

- ⇒ STÉPHANE SCHULTZ, Consultant, 15marches (expert des sujets de mobilité et de numérique)
- ⇒ NATHALIE NEVEJANS, Professeure de droit privé et intelligence artificielle, Université d’Artois, Titulaire de la Chaire IA responsable, Directrice de l’Éthique de l’IA
- ⇒ JULIEN RÉAU, Directeur innovation Transdev
- ⇒ CAROLE BOGAERT, Directrice Agence d’Urbanisme de l’Artois (AULA)



Prise de parole d’Axelle Lemaire

C.16 COMMANDE ET LIVRAISON DE NOUVEAUX VÉHICULES

- ⇒ Lancement en janvier 2025 d'une commande de 20 bus biocarburables pour renforcer les moyens du réseau en prévision de la mise en œuvre de la gratuité au 1er janvier 2026
- ⇒ En avril, Artois Mobilités a réceptionné 4 nouveaux bus à hydrogène, renforçant l'offre de transport durable du réseau et contribuant à la réduction de l'empreinte carbone du parc roulant.

- ⇒ Livraison de 9 bus électriques Heuliez et de 8 bus électriques Evobus (Mercedes). Ces bus viennent renforcer les 9 premiers bus électriques déjà présents dans la flotte TADAO. Ils sont affectés en priorité aux Bulles 3, 5 et 7.



Bus électrique Heuliez

C.17 NAVETTE BOLLAERT-DELLELIS

Sur l'année civile, ce ne sont pas moins de 30 672 personnes qui auront emprunté la navette depuis les parkings CRVO et l'Arena Stade Couvert de Liévin. Ils étaient 24 606 personnes en 2024, et la fréquentation a augmenté de 24,7 % en 2025.

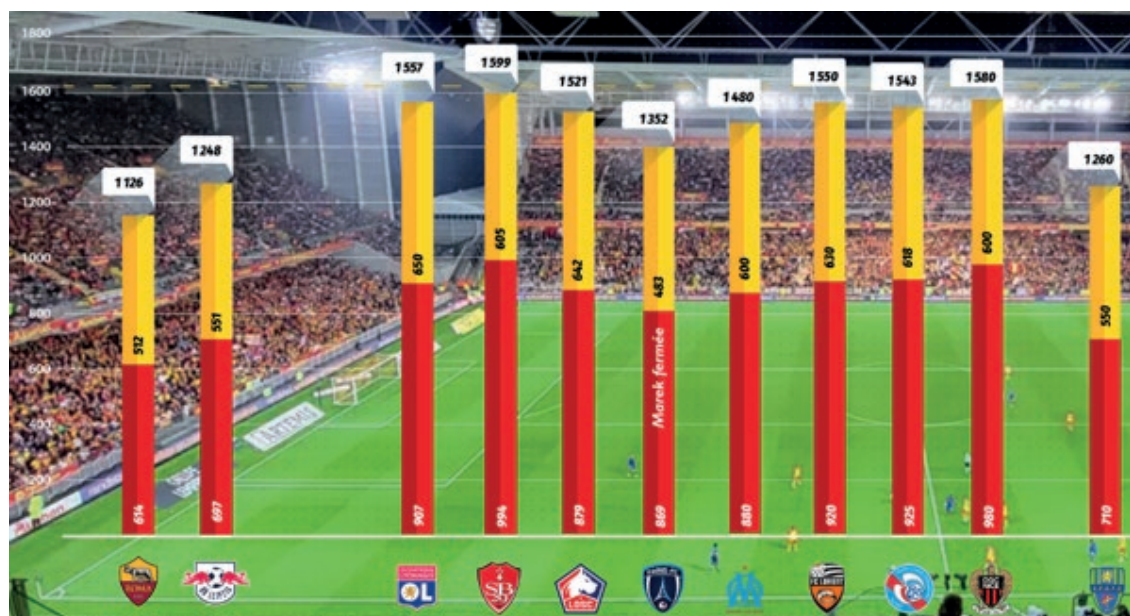


Fréquentation navette par match de janvier à juin 2025

RECORD DE FRÉQUENTATION

1600 supporters transportés

lors de la rencontre RC Lens - RC Strasbourg Alsace le 16 février 2025



Fréquentation navette par match d'août à décembre 2025

C.18 CONFÉRENCE DE PRESSE GRATUITÉ RÉSEAU TADAO

Le 3 novembre 2025, une conférence de presse d'Artois Mobilités s'est tenue afin d'annoncer la gratuité du réseau TADAO, à compter du 1er janvier 2026.

11 médias locaux et nationaux présents et une cinquantaine d'articles parus sur le sujet.



Conférence de presse au dépôt TADAO de Grenay

De gauche à droite face aux journalistes : Quentin Denoyelle (responsable du pôle Transport et Mobilités), Fabrice Sirop (directeur général), Laurent Duporge (président), Christophe Pilch (vice-président) et Jean-Christophe Gehin (directeur général de TADAO)



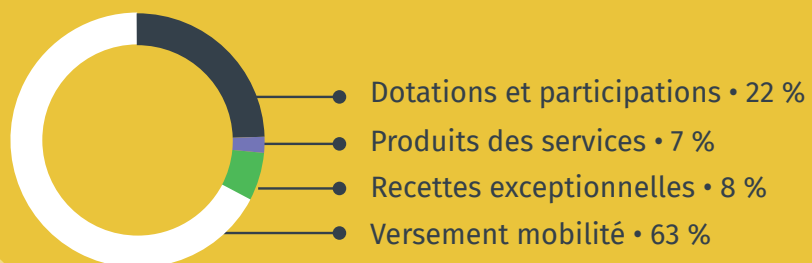
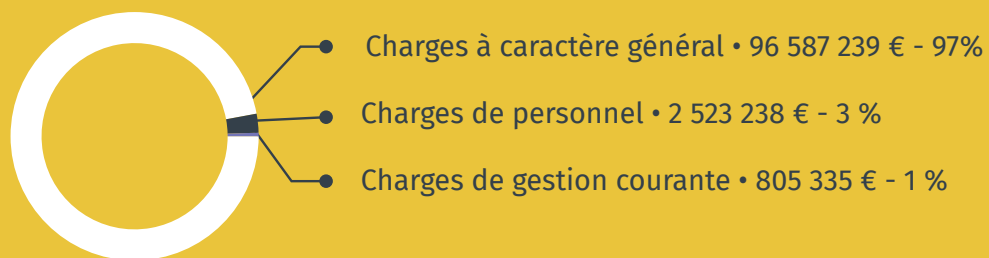
Interview de Laurent Duporge, président d'Artois Mobilités et de Christophe Pilch, vice-président

Ressources

3

A. BILAN FINANCIER

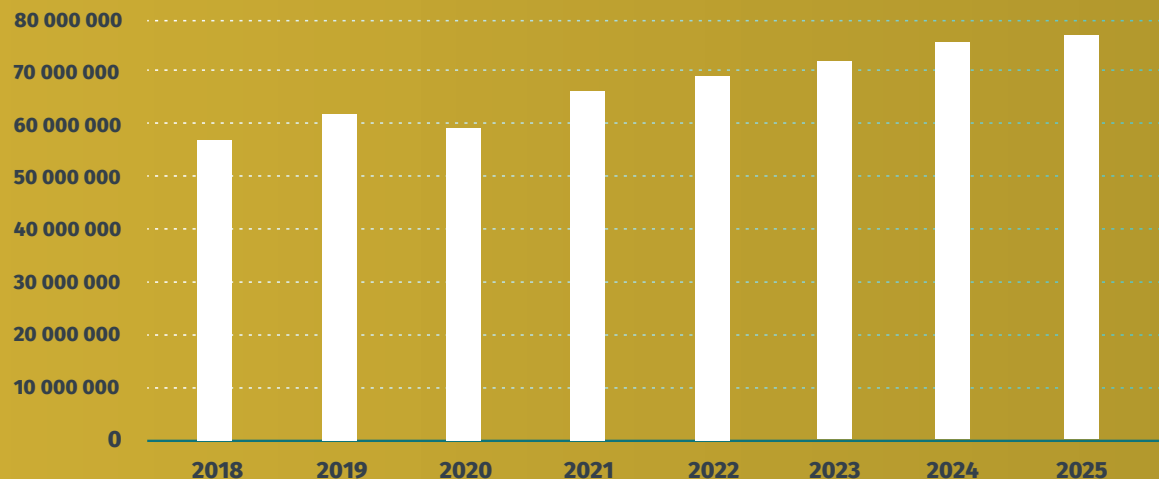
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE GESTION



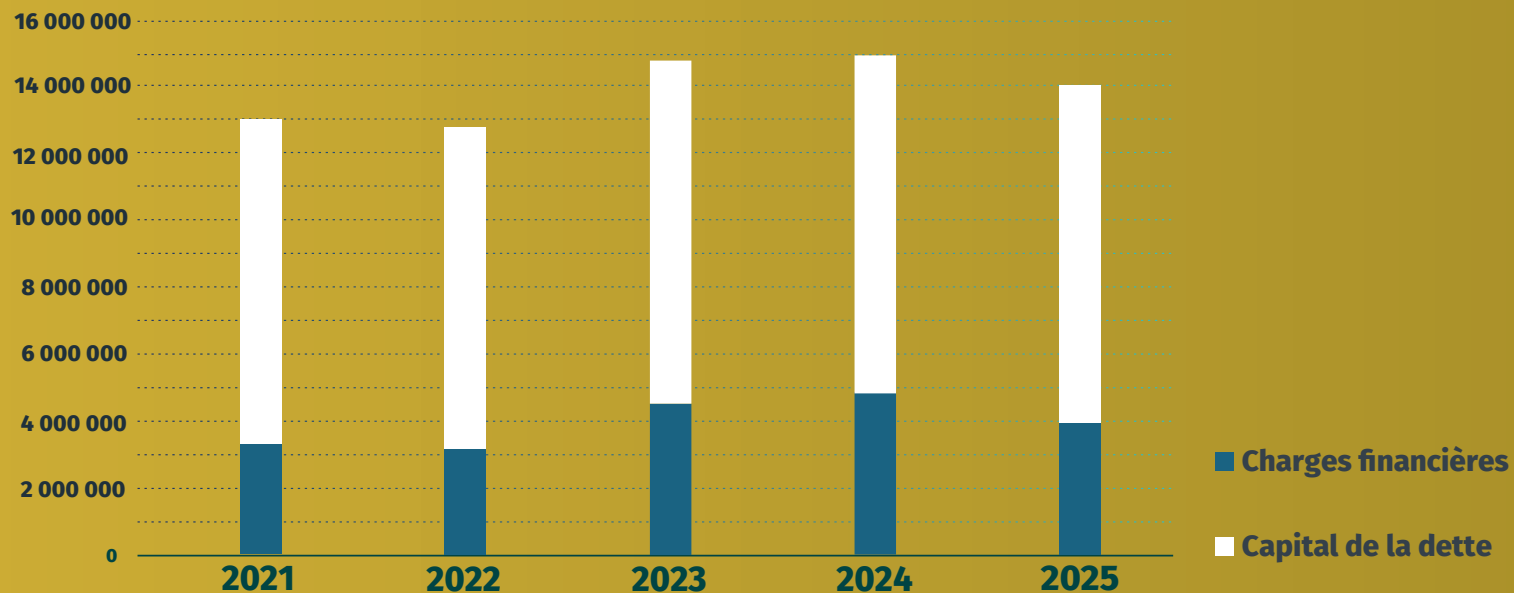
CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE 2025 EN EUROS

Forfait de charges DSP	90 988 937
Dépenses de fonctionnement	109 221 568
Recettes de fonctionnement	122 785 333
Versement mobilité	76 264 356
Remboursement de la dette (en capital et intérêts)	14 067 584
Capital Restant Dû (CRD)	186 440 585

VERSEMENT MOBILITÉS EN EUROS



ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE EN EUROS



2025 : UN ENGAGEMENT DE DÉPENSES ET DE RECETTES CONFORME AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET UNE ÉPARGNE NETTE PRÉSERVÉE

Les dépenses à caractère général avaient été largement impactées par l'inflation sur les exercices 2022 et 2023 puis avaient légèrement diminué sur l'exercice 2024. Sur l'année 2025, les dépenses à caractère général ont progressé de 5% par rapport à l'exercice précédent. Le forfait de charges, quant à lui, s'est élevé à 90.9 M€ incluant le quitus de l'année précédente. On peut noter également une prise en charge dynamique du covoiturage pour un coût de l'ordre du million d'euros sur l'année.

Pour financer ces dépenses, Artois Mobilité perçoit principalement le Versement Mobilité, unique ressource fiscale de syndicat. Cette ressource représente 63% des recettes de fonctionnement de la structure. Elle a connu une augmentation progressive, d'une part depuis l'extension du périmètre d'Artois Mobilités avec l'intégration des 35 communes de la Lys Romane en 2017 et d'autre part, avec l'impact de la revalorisation des salaires notamment dans le secteur privé sur 2022 et 2023. Pour rappel, la recette perçue par Artois Mobilités est calculée à partir de la masse salariale des entreprises privées et des structures publiques de plus de 11 salariés en équivalent temps plein et qui sont sur le territoire d'Artois Mobilités. Le produit du versement mobilité constaté pour 2025 est de 76.26 M€.

Concernant les autres recettes de fonctionnement, outre la participation statutaire des communautés d'agglomération membres à hauteur de 18 M€ ventilés en deux parts, dont une,

soumise à la taxe sur la valeur ajoutée, les recettes tarifaires ont représenté en 2025 un réel perçu de plus de 8 M€. Les recettes réelles ont largement dépassé l'engagement contractuel, et ce, grâce à la prise en charge, par les agglomérations de Lens-Liévin et de Hénin-Carvin, des abonnements de leurs administrés.

Artois Mobilités a dégagé, en 2025, une épargne nette estimée à 3.55 M€ qui contribue au financement de ses investissements.

Néanmoins, Artois Mobilités a été contraint de recourir à l'emprunt en 2025 pour un montant global de 12 M€.

Ainsi, Artois Mobilités compte dans son patrimoine 18 bus électriques supplémentaires et 4 bus à hydrogène. Des investissements ont également été réalisés en infrastructure avec pour exemple l'aménagement de la station carburant à Béthune ou encore le financement des aménagements de quais sur le territoire.

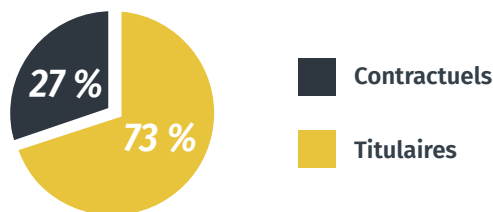
Pour conclure, les ratios financiers sont conformes à la stratégie mise en œuvre par le syndicat et aux attentes de la Banque Européenne d'Investissement, principal financeur de la structure pour le projet de BHNS. Au 31 décembre 2025, la capacité de désendettement du syndicat est de 14 ans et le ratio épargne de gestion / recettes réelles de fonctionnement est de 14%.

B. BILAN SOCIAL

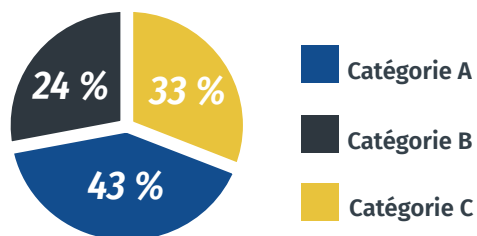
Depuis 2020, les effectifs sont stables. Les seuls mouvements de personnel sont dus à des agents titulaires et contractuels qui sollicitent une mutation externe. Un départ à la retraite a été comptabilisé au 1er juillet 2022 et un second au 31 décembre 2025.

Il n'y a pas eu de nouveau besoin identifié en matière de recrutement.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ARTOIS MOBILITÉS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (AU 31/12/2025)

	Emplois permanents		Emplois non permanents	Effectif total agent en activité
	Titulaires	Contractuels		
2021	27	15	1	43
2022	27	13	0	40
2023	26	13	0	39
2024	27	12	0	39
2025	27	10	0	37

Les effectifs d'Artois Mobilités sont constitués en majorité d'agents titulaires (27 agents depuis le 1er janvier 2025) contre 10 agents contractuels (7 contractuels en CDI et 3 en CDD).

Deux agents contractuels ont présenté leur démission en 2025. Les agents concernés n'ont pas été remplacés. De plus, Artois Mobilités n'a pas eu recours à des contractuels sur poste non permanent.

En ce qui concerne la répartition des effectifs et pour l'ensemble des agents occupant un emploi permanent, 70 % sont issus de la filière administrative (26 agents) et 30 % sont issus de la filière technique (11 agents).

Par ailleurs, 43% des effectifs relèvent de la catégorie A, 24 % relèvent de la catégorie B et enfin 33% relèvent de la catégorie C.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Artois Mobilités encourage ses agents à évoluer dans leur carrière. À cet effet, les agents participent à des préparations aux concours/examens professionnels à leur demande.

Certaines réussites à un concours ou examen professionnel ont donné lieu à une nomination.

	2022	2023	2024	2025
Obtention d'un concours donnant lieu à changement de cadre d'emplois	1	2	1	1
Obtention d'un concours/examen professionnel donnant lieu à avancement de grade	2	1	1	0
Obtention d'un concours donnant lieu à changement de statut (basculer contractuel / titulaire)	1	0	1	0

En termes de parité, sur les emplois permanents, la structure comptabilise 16 femmes (43%) contre 21 hommes (57%). On peut également ajouter que l'âge moyen des agents est de 46 ans.

DIALOGUE SOCIAL

Artois Mobilités est rattaché au comité social du Centre de gestion du Pas-de-Calais depuis les élections professionnelles de décembre 2022. Les prochaines élections professionnelles auront lieu en 2026 et Artois Mobilités restera rattaché au comité social du CDG62.

Artois Mobilités a saisi le comité social en 2025 concernant des suppressions de poste et des modifications apportées sur l'organigramme de la structure au 1^{er} janvier 2026.

FOCUS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL :

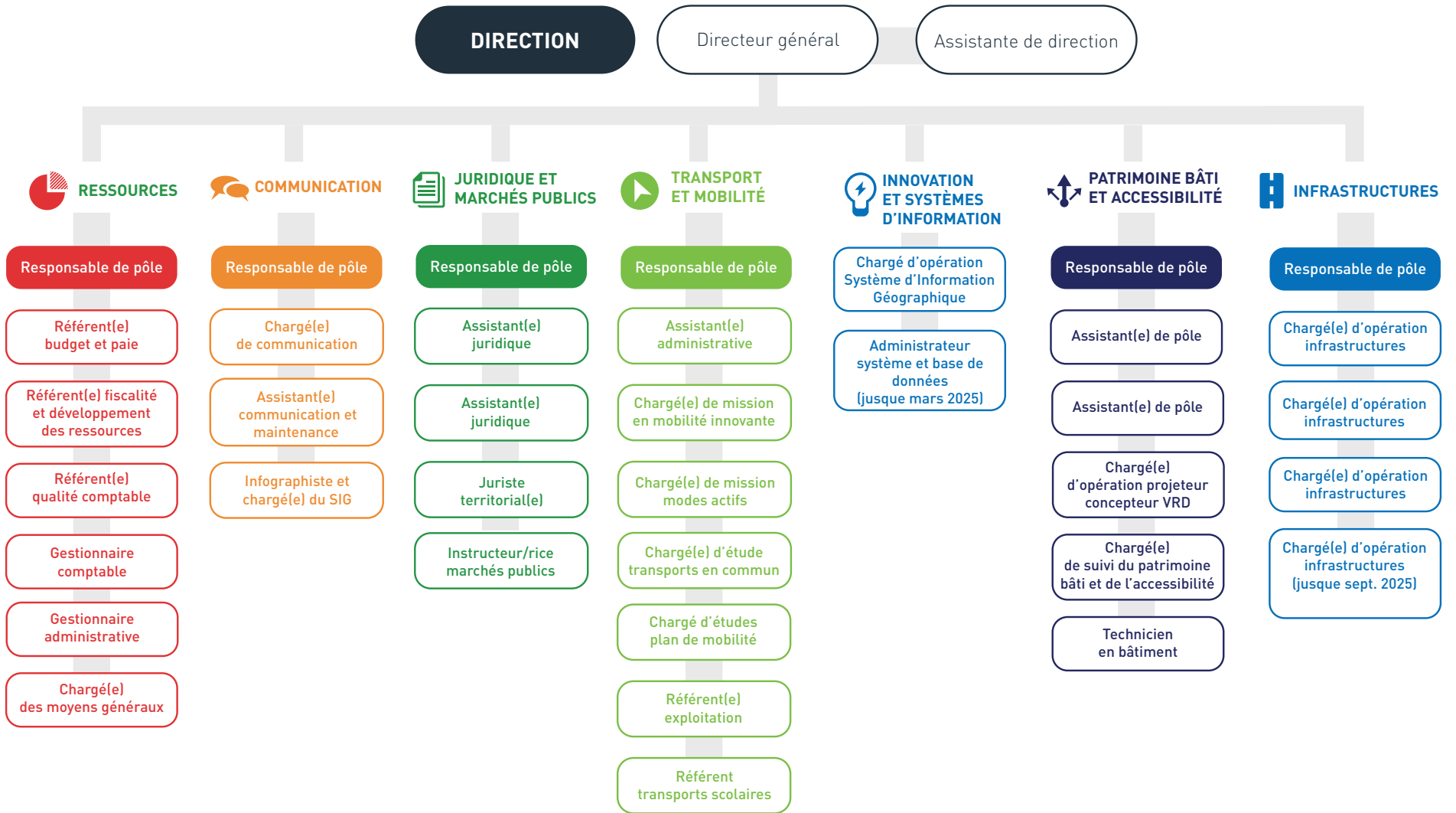
Le temps de travail de la structure est fixé à 38h30 par semaine et donne lieu à l'attribution de 20 jours de RTT par année civile pour un temps complet.

Sur les 20 jours de RTT, 5 jours au maximum peuvent être imposés par la collectivité sachant que les services d'Artois mobilités sont, au minima, fermés deux jours par an à savoir le vendredi suivant le jeudi de l'ascension ainsi que le lundi de Pentecôte.

Le télétravail a été initialement déployé dans le cadre de la crise sanitaire. Courant 2022, Artois Mobilités a souhaité pérenniser le dispositif en proposant aux agents volontaires la possibilité de télétravail un jour fixe par semaine et bénéficier en complément d'un quota de 30 jours flexibles par année civile. Pour les agents domiciliés à plus de 40 km aller du siège d'Artois Mobilités, ceux-ci ont la possibilité de télétravailler deux jours fixes par semaine.

Cette organisation a été déployée fin 2022 puis renouvelée annuellement. En 2025, 24 agents bénéficient du dispositif, qui est encadré par un «contrat» entre l'agent et la collectivité. Cette dernière fixe aux télétravailleurs certaines obligations, notamment des comptes rendus d'activités.

ORGANIGRAMME 2025



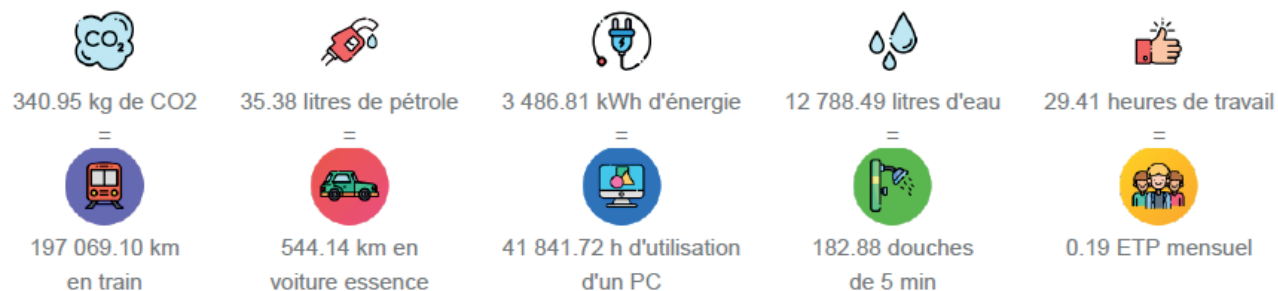
BILAN RECYCLABLE 2025

Depuis 2023, Artois Mobilités a engagé un partenariat avec la société ELISE pour la collecte et le recyclage des déchets de bureau, principalement le papier/carton et les plastiques.

En 2025, ce dispositif a permis de collecter et de valoriser 598 kg de déchets, dont 533 kg de papier-carton, 58 kg de plastiques et 7 kg de métaux. Au-delà des bénéfices environnementaux liés à la réduction de notre empreinte écologique, cette démarche contribue également au développement de l'emploi inclusif et soutient les acteurs de l'économie sociale et solidaire.



Les bénéfices environnementaux et sociaux de votre action



METAUX	7 kg
PAPIER & CARTON	533 kg
PLASTIQUES	58 kg

C. JURIDIQUE ET MARCHÉS PUBLICS

En 2025, l'activité des instances a été stable par rapport aux exercices précédents.

Le panel des délégations accordées au Président par le Comité syndical a été renforcé sur le volet de la commande publique : l'assemblée délibérante a délégué l'intégralité de ses attributions au Président pour la fin du mandat sur la passation des marchés, y compris supérieur aux seuils européens.

11 consultations d'une valeur supérieure à 40 000 € HT (idem 2024) (dont 4 procédures formalisées), ont pu déboucher sur une attribution.

La procédure interne pour la signature de devis sur sourcing pour achats de petits montants (en deçà du seuil de publicité adaptée) a été déployée. 60 contrats ont été signés dans cette forme.

Parmi ceux-ci, 53 contrats ont été signés dans le cadre de la procédure dite « allégée » pour les montants compris entre 500 € HT et 10 000 € HT pour un montant global de 138 283,85 € HT ; 7 contrats ont été conclus dans le cadre de la procédure dont le montant est compris entre 10 000 € HT et 40 000 € HT (100 000 € HT pour les travaux) pour un montant global de 93 706,33 € HT.

Un marché subséquent de l'accord-cadre de voirie (24SM10), dont le renouvellement avait été acté en mars 2025, a été attribué à l'entreprise SOTRAIX, pour un montant prévisionnel de 669 997,91 € HT et visant à la mise aux normes de quais à Bruay-la-Buissière et Loison-sous-Lens.

5 réunions
du comité syndical

90 décisions
du Président

67 délibérations
votées

11 consultations d'une valeur supérieure à 40 000 € HT

67 délibérations votées

Parmi les délibérations marquantes votées par le Comité syndical en 2025, peuvent être mises en avant :

- ⇒ L'acquisition des parcelles constituées des terrains d'emprise de voies ferroviaires propriétés de la SNCF sur la base d'un montant de 515 000 € HT entre Bruay-la-Buissière et Bully-les-Mines. Cette acquisition est le fruit de l'aboutissement de 10 ans de négociations avec la SNCF, Artois Mobilités ayant eu à aménager une partie de ce linéaire dans le cadre du projet de BHNS conduit entre 2014 et 2019 en avril 2025. La SNCF n'ayant pas voulu morceler son patrimoine, l'intégralité du cavalier minier est acquise. Un projet d'aménagement du site en mode doux sera mis à l'étude en 2026.
- ⇒ L'approbation du bilan socio-économique du projet de Bus à Haut Niveau de Service : tout projet d'infrastructures de transports ayant bénéficié de financements publics doit faire l'objet d'une évaluation socio-économique dans les cinq ans suivant sa mise en service. Artois Mobilités s'est engagé dans la convention de fin de projet avec l'État à produire et remettre

aux services de l'État concernés des éléments d'analyse socio-économique ex post du projet de lignes de BHNS. Le règlement du solde de la subvention accordée par l'État pour le projet de BHNS était conditionné à la transmission de ce bilan et pourra être perçu.

- ⇒ L'approbation de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public de transport urbain. Cet avenant traduit concrètement dans le contrat tous les effets juridiques, techniques et financiers liés à la levée de la clause de réexamen relatif à la gratuité des services de transport à compter de 2026.

Par ailleurs, le rapport d'observation définitif de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France sur les exercices 2019 à 2023 a été présenté à l'assemblée délibérante en mars 2025.

Comité syndical ayant eu lieu à la salle de conseil communautaire de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin





Nœux-les-Mines



Barlin



Isbergues

Bois-Bernard



REÇU EN PREFECTURE
Le 23/06/2026
Application agréée E-legalite.com



39, rue du 14-juillet — 62300 Lens
03 21 08 06 36 — artois-mobilites.fr

Rapport d'activités 2025

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/06/2026

Application agréée E-legalite.com

39_DE-062-256204165-20260618-2026_34_CS-